

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(3\)](#)
[Item Marie Moret à Aimé Flamand, 20 janvier 1888](#)

Marie Moret à Aimé Flamand, 20 janvier 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[20 janvier 1888](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Flamant, Aimé \(1843-1897\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméMarie Moret remercie Flamant pour son concours à la cérémonie de funérailles de Godin. Elle souhaite que la réunion d'inventaire ait lieu mercredi prochain, jour qui conviendrait à messieurs Ganault et Ringuier.

Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La fin de la lettre n'est pas copiée.
- Sur le folio 335r sont copiées la fin de la lettre de Marie Moret à Auguste Fabre du 20 janvier 1888 et la lettre de Marie Moret à Aimé Flamant du 20 janvier 1888.

Mots-clés

[Décès](#), [Procédure \(droit\)](#), [Succession de Godin \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

- [Ringuier, Antoine Ernest \(1825-1888\)](#)

Événements cités [Funérailles de Jean-Baptiste André Godin \(19 janvier 1888, Guise\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (3)

Collation 1 p. (335r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

plus à craindre, mais
 on me presse d'accep-
 ter la tutelle et
 j'aurais tout voulu
 me conserver exclusi-
 vement aux publica-
 tions de mon mari
 et garder ma liberté
 de séjour et d'action !
 Je suis harcelée par
 les plus diverses préoc-
 cupations.

Famillistère,
 20 janvier 1848

Monsieur

Je vous remercie de
 votre concours à la céré-
 monie d'hier, et j'ai
 l'honneur de vous prier
 de faire tout le possible
 pour que notre réunion
 d'inventaire ait lieu mer-
 credi prochain; ce qui
 s'accorderait avec les
 délais de M. M. Ganault
 et Boingrier au Parlement.
 M. Ganault doit vous
 écrire dans ce même sens.

Monsieur Hamant, notaire.